



Assemblée générale

Distr. générale
16 septembre 2014
Français
Original: anglais

Troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe

Comité préparatoire

Deuxième session

Genève, 17-18 novembre 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Organisation de la Conférence mondiale

État d'avancement de l'organisation de la Conférence mondiale

Note du secrétariat*

I. Introduction

1. En 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé de tenir la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe afin d'examiner la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo et d'adopter un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Par la même résolution, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes a été chargé de coordonner les activités préparatoires de la Conférence en consultation avec toutes les parties intéressées et d'assurer le secrétariat de la Conférence¹.

2. En décembre 2013, l'Assemblée générale a adopté la résolution 68/211, dans laquelle elle décide que la Conférence aura lieu à Sendai (Japon) du 14 au 18 mars 2015. Elle y décide également que la Conférence adoptera un document final concis, synthétique, prospectif et pragmatique et aura les objectifs suivants:

a) Achever l'examen et l'évaluation de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo;

b) Étudier l'expérience acquise aux niveaux régional et national dans le cadre des stratégies et institutions et des plans de réduction des risques de catastrophe et de la mise en œuvre de leurs recommandations, ainsi que des accords régionaux pertinents se rapportant à l'application du Cadre d'action de Hyogo;

* Le présent document a été soumis tardivement, certains détails ayant dû faire l'objet de consultations.

¹ A/RES/67/209.



- c) Adopter un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015;
- d) Définir des modalités de coopération sur la base des engagements souscrits pour la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015;
- e) Arrêter les modalités d'un examen périodique de la mise en œuvre du cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015.

II. Élaboration d'un projet de programme

3. Un projet d'ordre du jour de la Conférence² a été adopté à la première session du Comité préparatoire de la Conférence, qui s'est tenue à Genève les 14 et 15 juillet 2014.
4. Un projet de programme de travail pour la Conférence a été élaboré par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Comité préparatoire de la Conférence et le pays hôte et sera examiné à la deuxième session du Comité préparatoire, qui se tiendra les 17 et 18 novembre 2014³.
5. Un projet de calendrier provisoire de la Conférence a également été élaboré en complément du projet de programme de travail et donne un aperçu de la Conférence. Il figure à l'annexe I du présent document.
6. Une liste de questions de fond sur lesquelles pourraient porter les tables rondes ministérielles et les réunions de travail a été établie par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Comité préparatoire de la Conférence et le pays hôte. On trouvera un descriptif du programme de fond provisoire à l'annexe II du présent document et sur le site Web de la Conférence⁴. Des notes de synthèse élaborées en prévision des différentes réunions de travail seront publiées sur ce même site Web dans le courant des mois de septembre et d'octobre 2014⁵.
7. Le programme de travail de la Conférence comporte trois grands volets:
 - a) Un volet intergouvernemental qui comprendra les activités suivantes:
 - i) Une cérémonie d'ouverture et une cérémonie de clôture, qui se tiendront dans la matinée du 14 mars et dans la matinée du 18 mars, respectivement;
 - ii) Un dialogue de haut niveau intitulé «Partenariat mondial pour faire face aux nouveaux risques dans le cadre d'un programme mondial pour l'après-2015», qui sera consacré à la question de la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015;
 - iii) Des tables rondes ministérielles, qui seront consacrées aux engagements relatifs à la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015, avec comme point de départ les engagements auxquels les gouvernements s'attachent à donner suite par l'intermédiaire de différents ministères (planification, finances, développement, éducation et santé, etc.). Ces tables rondes devraient favoriser la mise en place d'un partenariat mondial pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience et se dérouleront sous la conduite de professionnels chargés d'encadrer les débats et de dégager les grandes lignes des mesures et engagements à prendre;

² A/CONF.224/PC(I)/L.3.

³ A/CONF.224/PC(II)/L.1.

⁴ http://www.wcdrr.org/uploads/WCDRR-Provisional-Summary-Substantive-Programme_280814.pdf.

⁵ <http://www.wcdrr.org/conference/programme>.

- iv) Des réunions plénières, où seront prononcées des déclarations officielles (14-17 mars);
- v) Un dialogue avec les grands groupes (femmes, enfants et jeunes, agriculteurs, peuples autochtones, organisations non gouvernementales, syndicats, collectivités locales, communauté scientifique et technologique, et commerce et industrie), qui permettra aux participants d'interagir, d'échanger des vues et de nouer des partenariats à l'appui de la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Le secrétariat de la Conférence élaborera une compilation des engagements pris par ces groupes en complément des documents qui seront adoptés à l'issue de la Conférence⁶;
- b) Un volet multipartite, ouvert aux représentants de gouvernements ainsi qu'aux membres d'organisations non gouvernementales accréditées et de grands groupes, qui pourront contribuer aux débats, faire part de leur expérience, nouer des partenariats et prendre des engagements à l'appui de la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Ce volet comprendra les activités suivantes:
- i) Des réunions préparatoires, qui se tiendront le vendredi 13 mars. Les demandes de réunions sont en cours de traitement par le secrétariat de la Conférence;
- ii) Des réunions de travail, qui se tiendront à partir du samedi 14 mars et qui seront consacrées à l'élaboration d'un plan concret et axé sur les résultats ainsi qu'à l'établissement de partenariats inédits concernant de grands domaines prioritaires à l'appui de la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015. Les participants examineront les progrès accomplis dans la réalisation des cinq priorités du Cadre d'action de Hyogo et des travaux prévus à l'appui de la mise en œuvre d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015; étudieront la question de la mise en œuvre compte tenu des nouveaux risques et des nouvelles priorités qu'ont mis en lumière les consultations menées concernant un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015; présenteront des engagements visant à la mise en œuvre efficace d'un tel cadre; et s'attacheront à identifier des domaines prioritaires pour contribuer à accélérer la réduction des risques de catastrophe au moyen d'un cadre pour l'après-2015⁷;
- iii) Des visites d'étude (14-18 mars) dans la région de Tohoku, qui porteront sur le grand séisme survenu dans l'est du Japon, ainsi que sur les efforts de reconstruction. Ces visites seront proposées gratuitement aux participants à la Conférence dotés d'une accréditation⁸;
- iv) Des excursions (18-20 mars), y compris dans les zones touchées par la catastrophe, qui seront organisées à l'intention des participants à la Conférence et de leur conjoint⁹;
- v) Des réceptions organisées par le Gouvernement japonais, les autorités de la ville de Sendai et le secteur privé, ainsi que des cérémonies (cérémonie de remise du prix Sasakawa et cérémonie de remise du prix «Risk») (14-18 mars);

⁶ <http://www.wcdrr.org/preparatory/commitments>.

⁷ Voir l'annexe II.

⁸ Pour plus d'informations, consulter la page suivante: <http://www.bosai-sendai.jp/en/studytours.html>.

⁹ De plus amples informations seront disponibles à l'adresse suivante: <http://www.bosai-sendai.jp/en/studytours.html>.

vi) À compter du 14 mars, l'espace «Ignite Stage» servira de tribune pour la présentation de courts exposés, d'une durée maximale de quinze minutes, sur toute question, tout projet ou toute initiative ayant trait à la réduction des risques de catastrophe. Elle permettra aux participants d'examiner tout un éventail de questions autres que celles inscrites à l'ordre du jour des réunions officielles;

c) Des manifestations ouvertes aux participants à la Conférence et au public, qui porteront sur des initiatives et réalisations dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe. Ces manifestations viseront à promouvoir un sentiment de responsabilité partagée pour ce qui est de réduire ces risques et de renforcer la résilience. Elles prendront notamment la forme de symposiums, de séminaires, d'ateliers et d'expositions, qui se tiendront pendant la Conférence dans divers lieux proches du site principal de la Conférence. La liste complète de ces manifestations sera consultable sur le site Web de la Conférence dès novembre 2014. Des manifestations interactives, telles qu'un forum des enfants et des jeunes, une exposition d'architecture et un festival de téléfilms documentaires seront également organisées dans le cadre du forum public¹⁰.

III. Questions d'organisation

8. Les volets intergouvernemental et multipartite de la Conférence se tiendront respectivement au Palais des expositions et au Palais des congrès du Centre international de Sendai, à Aobayama (Aoba-ku). Le forum public se tiendra dans divers lieux des environs de Sendai, notamment au Musée, à la Médiathèque et au Civic Auditorium de Sendai, ailleurs dans la préfecture de Miyagi et dans les préfectures d'Iwate et de Fukushima.

9. Une note verbale annonçant les dates de la Conférence a été adressée en mai 2014 à tous les États Membres par l'intermédiaire de leurs missions permanentes à Genève et à New York, avec copie aux organisations intergouvernementales dotées du statut d'observateur permanent auprès de l'Assemblée générale. Les États Membres ont été invités à communiquer la composition de leur délégation, et il leur a été rappelé que l'Assemblée générale, ainsi que l'indiquait le paragraphe 18 de sa résolution 68/211, avait estimé qu'il importait que toutes les parties intéressées, notamment les grands groupes, les parlements, la société civile, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les organisations non gouvernementales, les dispositifs nationaux de réduction des risques de catastrophe, les coordonnateurs du Cadre d'action de Hyogo, les représentants des administrations locales, les instituts scientifiques et le secteur privé, ainsi que les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales apportent leur contribution. L'Assemblée générale avait également estimé qu'il fallait veiller à ce que les femmes et les personnes particulièrement exposées et vulnérables aux catastrophes, telles que les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées contribuent et participent pleinement à la Conférence et à ses préparatifs¹¹.

10. La Représentante spéciale du Secrétaire général pour la réduction des risques de catastrophe a envoyé des lettres d'invitation aux chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies en avril 2014.

11. Un système d'accréditation et d'enregistrement en ligne a été mis en service le 23 avril 2014 à l'intention des organisations non gouvernementales et des autres grands groupes souhaitant participer en qualité d'observateurs à la Conférence et aux réunions de son Comité préparatoire. Le délai d'inscription est fixé au 30 novembre 2014¹².

¹⁰ <http://www.wcdrr.org/conference/programme/publicforum>.

¹¹ Par. 20 de la résolution 68/211.

¹² Des informations détaillées sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.wcdrr.org/majorgroups>.

12. Un budget pour la Conférence et ses préparatifs a été arrêté par le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes en consultation avec le pays hôte. Une proposition de financement des services assurés par le secrétariat a été présentée en avril 2014. Le Gouvernement suisse s'est engagé à fournir des ressources pour l'organisation de deux réunions du Comité préparatoire à Genève. Le Gouvernement japonais a engagé des fonds pour couvrir ses dépenses en tant que pays hôte de la Conférence. Les donateurs ci-après ont également fait des annonces de contributions: Allemagne, Australie, Commission européenne et États-Unis d'Amérique. En outre, le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes consacre ses ressources de base au processus stratégique devant aboutir à un accord sur la réduction des risques de catastrophe pour l'après-2015, ainsi qu'à l'organisation de la Conférence. À ce propos, il a réaffecté au financement de la Conférence des contributions promises par la Colombie, le Danemark, le Liechtenstein, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède ou reçues de ces pays. Il faut toutefois que des donateurs et des organisations fournissent de toute urgence des ressources supplémentaires à l'appui de la Conférence.

13. Des dispositions sont actuellement prises pour apporter une aide financière aux représentants des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement. Un dispositif bancaire de versement des indemnités journalières de subsistance sur le site de la Conférence est en cours d'élaboration en coordination avec le Japon.

14. Il est prévu que le secrétariat de la Conférence effectue des missions préparatoires d'examen des dispositions liées aux communications à prendre sur place. Une troisième mission préparatoire des Nations Unies au Japon, à laquelle prendront part des membres des services de sécurité et des services de conférence de l'ONU, est aussi prévue en décembre 2014, lorsque toutes les installations de conférence seront en place. En matière de sécurité, la répartition des tâches a été clarifiée entre le Gouvernement japonais et l'ONU.

15. Des dispositions sont actuellement prises avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences pour la documentation et l'interprétation.

16. Une stratégie de numérisation est en cours d'élaboration pour promouvoir l'utilisation raisonnable des ressources en papier et faire de la Conférence un événement économe en papier. Les documents de la Conférence devraient normalement être distribués sous forme électronique et être consultables sur tablette et smart phone via une application dédiée. Les documents officiels du Comité préparatoire et de la Conférence seront également publiés sur le site Web de la Conférence¹³.

17. Les particuliers et journalistes qui envisagent d'assister à la Conférence trouveront des informations, notamment concernant l'accréditation des médias, sur le site Web consacrée à cette dernière¹⁴.

18. Les participants à la Conférence trouveront aussi en ligne des informations pratiques d'ordre général sur Sendai (voyage et hébergement, transports locaux, tourisme, zones touchées par le tsunami dans la région de Tohoku, etc.)¹⁵

¹³ <http://www.wcdrr.org>.

¹⁴ <http://www.wcdrr.org>.

¹⁵ <http://www.wcdrr.org/conference/information>.

Annexe I

Troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe¹⁶14-18 mars 2015, Sendai¹⁷ (Japon) (programme provisoire)

	Vendredi 13 mars		Samedi 14 mars			Dimanche 15 mars		Lundi 16 mars		Mardi 17 mars		Mercredi 18 mars		
	Matin	Après-midi	Matin		Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin		
Volet intergouvernemental	Comité préparatoire intergouvernemental (le cas échéant) ¹⁸		Séance d'ouverture	Séance plénière Questions d'organisation	Débat de haut niveau	Séance plénière Déclarations officielles						Adoption d'un cadre de réduction des risques de catastrophe pour l'après - 2015, déclarations et engagements ¹⁹	Séance de clôture	
						Tables rondes ministérielles Dialogue avec les grands groupes								
Volet multipartite	Réunions préparatoires et multipartites informelles					Réunions de travail								
						Réception organisée par le pays hôte		Réception organisée par la ville hôte		Cérémonie de remise du prix «Risk»		Cérémonie de remise du prix Sasakawa		
			Visites d'étude											Excursions
Forum public			Symposiums, réunions, manifestations parallèles, Festival de téléfilms documentaires, expositions, Forum des enfants et des jeunes <i>(plusieurs lieux: Université de Tohoku, Sendai Civic Auditorium, Sendai Prefectural Auditorium, Médiathèque de Sendai, Yume Messe)</i>											

¹⁶ Résolution A/RES/67/209, par. 10.

¹⁷ Résolution A/RES/68/211, par. 10.

¹⁸ Résolution A/RES/68/211, par. 13.

¹⁹ Résolution A/RES/67/209, par. 10, et résolution A/RES/68/211, par. 12.

Annexe II

Programme de fond provisoire – Base de réflexion²⁰

Volet intergouvernemental
<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue de haut niveau sur un «Partenariat mondial pour faire face aux nouveaux risques dans le cadre d'un programme mondial pour l'après-2015» • Débat de haut niveau suivi de déclarations officielles en séance plénière • Tables rondes ministérielles <ul style="list-style-type: none"> A. Maîtrise des risques de catastrophe: surmonter les obstacles B. Gestion inclusive des risques de catastrophe: action conjointe des gouvernements, des communautés et des groupes C. Réduction des risques de catastrophe en milieu urbain D. Investissements prenant en compte les risques de catastrophe: partenariats public-privé E. Reconstruction post-catastrophe: reconstruire mieux
Volet multipartite
<ul style="list-style-type: none"> • Réunions de travail <p>Progrès accomplis dans la réalisation des priorités du Cadre d'action de Hyogo</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gouvernance et planification du développement aux niveaux national et local (Priorité 1) 2. Identification des risques et alerte rapide (Priorité 2) 3. Utilisation de l'éducation et des connaissances pour instaurer une culture de la résilience (Priorité 3) 4. Facteurs de risque sous-jacents (Priorité 4) 5. Renforcement de la préparation afin de pouvoir intervenir efficacement (Priorité 5) <p>Nouveaux risques</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Risques technologiques: de la réduction des risques au relèvement 7. Risques de catastrophe et risques climatiques: accélérer les initiatives nationales et locales 8. Gestion et résilience des écosystèmes 9. Tendances mondiales en matière de risques 10. Gestion intégrée des ressources en eau

²⁰ Cette liste résulte d'une réflexion préliminaire menée par le pays hôte et le secrétariat et est distribuée sous la forme d'un document de travail pour commentaires. Le Comité préparatoire en adoptera la version définitive à sa deuxième session.

11. Garantir la sécurité alimentaire grâce à une agriculture résiliente face aux catastrophes

12. Gestion des catastrophes à des fins de santé publique

Engagements relatifs à la mise en œuvre

13. Entreprises et secteur privé: investir dans des infrastructures résilientes

14. Mettre à profit la science et la technologie dans la prise de décisions en matière de réduction des risques de catastrophes

15. Action des communautés contre les risques locaux

16. Participation des chefs de file des femmes à la prise de décisions en matière de réduction des risques de catastrophe

Accélérer la mise en œuvre

17. Engagements en faveur d'écoles sûres

18. Évaluation et présentation des progrès accomplis

Cette liste est sujette à modifications et comprendra normalement plus de points.

- Ignite stage
- Visites d'étude
- Excursions